

Evaluation finale externe du projet multipays

« **Défi agri : Amélioration des revenus des producteurs à travers le développement de filières péri-urbaines durables et le renforcement des acteurs (pouvoirs publics et société civile) »**

Termes de référence

1. Présentation ESSOR

Fondée en 1992, ESSOR est une **association de solidarité internationale** qui élabore, réalise et soutient des projets de développement en faveur des populations les plus défavorisées au Brésil, Mozambique, Tchad, Guinée Bissau et République du Congo, en partenariat étroit avec des ONG locales. Ces projets sont financés par des institutions publiques (Union Européenne, Agence Française de Développement, Collectivités locales) et bénéficient de nombreux soutiens d'origine privée provenant de fondations, d'entreprises, de particuliers, etc.

Site internet : <http://www.essor-ong.org/>

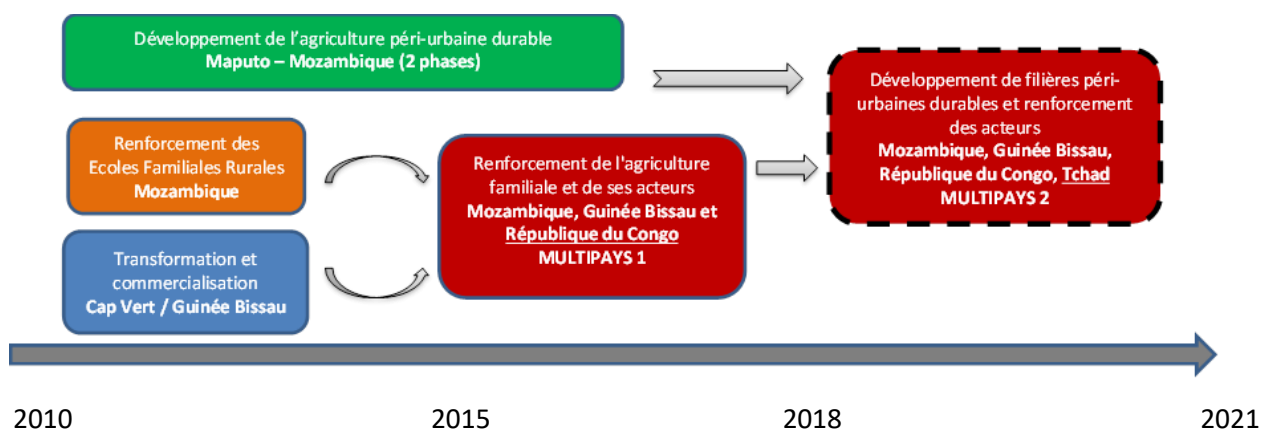
2. Historique et contexte

Ce projet multipays constitue une **troisième phase d'actions** menées dans le domaine agricole, au Mozambique et en Guinée Bissau depuis 2010-2011, et une **deuxième phase en République du Congo** (démarrage fin 2015). Jusque 2014, le secteur agricole et rural d'ESSOR était principalement géré avec des projets par zone géographique, tandis que les 2 autres domaines d'ESSOR (éducation et formation insertion professionnelle) fonctionnent avec des Conventions Programmes. L'idée de regrouper dans **un même projet multipays** la poursuite et consolidation des activités au Mozambique et Guinée Bissau, et leur extension au Congo, **est née d'une réflexion conjointe avec l'AFD et du constat suivant** : les 4 pays ont de forts potentiels agricoles mais sont confrontés aux mêmes principaux problèmes : insuffisance de formation et de conseils destinés aux producteurs, difficultés de valorisation d'accès aux marchés des produits locaux. Pourtant, la population de ces 4 pays va encore croître très fortement dans les années à venir, et les villes vont constituer un débouché de plus en plus important pour les productions agricoles locales.

Au Mozambique, les premières réflexions ont démarré lors d'une mission du siège en octobre 2017 et se sont poursuivies à travers des échanges mails et Skype. **En République du Congo**, cette deuxième phase a été coconstruite avec nos partenaires lors d'une mission à Brazzaville en septembre 2017. Enfin **au Tchad et en Guinée Bissau**, des missions de prospection ont été menées en 2016 et 2017 afin de bien comprendre les contextes et acteurs et d'anticiper le démarrage de nouvelles activités à Bissau et Moundou. C'est donc **un processus progressif et participatif** qui a été adopté, le cadre logique et budget de ce projet ont été coconstruits et finalisés avec les équipes terrain (ESSOR et partenaires), en prenant également compte des recommandations de l'évaluation finale du 1^{er} projet multipays.

ESSOR souhaite donc faire évaluer ce deuxième projet multipays. Ce travail d'évaluation devra démarrer courant 2021 et se conclura à la fin de l'année par une restitution finale à l'équipe du siège de l'association. Le(s) consultant(s) sera (seront) amené(s) à se déplacer dans les 3 pays si les conditions sanitaires, d'entrée dans les pays (visa, quatorzaine obligatoire etc.) le permettent.

Evolutions des projets agricoles d'ESSOR depuis 2010



Le programme multipays s'étend du 01/10/2018 au 30/09/2021.

A noter que le projet de développement de l'agriculture péri-urbaine durable à Maputo a été évalué en novembre 2016, le rapport final est disponible. C'est également le cas pour le programme multipays 1 évalué en 2018. L'élaboration du programme multipays 2 a pris en compte les recommandations de cette évaluation.

3. Présentation du projet

Objectifs Globaux :

- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations agricoles vulnérables et renforcer leur résilience au changement climatique dans 4 pays (République du Congo, Mozambique, Guinée Bissau et Tchad).
- Contribuer au renforcement de capacités de la société civile, des partenaires publics et faciliter leur mise en réseau

Indicateurs d'impact à long terme :

- 2000 producteurs (1900 maraîchers et 100 transformateurs) vulnérables bénéficient de l'appui du projet et ont acquis une attitude ainsi qu'une méthode d'analyse leur permettant de résoudre leurs problèmes par eux-mêmes
- 8 demandes d'OSC/ONG souhaitant adhérer aux réseaux créés par le projet
- 5 initiatives concrètes en faveur des filières locales prises et/ou appuyées par les partenaires publics

- *Présentation du/des objectif(s) spécifique(s) que l'action doit atteindre pour contribuer à l'objectif global (1 à 3 objectif(s) spécifique(s) maximum)*

Objectif Spécifique 1 : Augmenter et sécuriser les revenus des producteurs urbains et péri-urbains à travers le développement de filières agricoles et agro-alimentaires socialement équitables, économiquement efficaces, et respectueuses de l'environnement.

Indicateurs de mesure des effets à court et moyen terme : 400 maraîchers et transformateurs engagés dans les filières ont augmenté leurs revenus de 25%

Objectif Spécifique 2 : Renforcer les capacités et savoir-faire des acteurs du Sud, ainsi que le travail en réseau, pour la promotion de systèmes alimentaires durables.

Indicateurs de mesure des effets à court et moyen terme :

- 3 ONG partenaires ont intégré et mettent en pratique des savoir-faire en agriculture et transformation et en assurent la diffusion auprès des producteurs (nombre de projets mis en œuvre en lien avec les méthodologies transférées par ESSOR)
- 4 acteurs publics ont renforcé leurs compétences techniques et méthodologiques, et participent à des actions de promotion des systèmes alimentaires durables

5.2. Résultats attendus

Résultats attendus pour l'objectif spécifique 1 :

Résultat 1 : 1900 maraîchers péri-urbains¹, dont au moins 50% de femmes, ont amélioré leurs systèmes de production dans une perspective agroécologique.

Indicateurs de résultats et cibles chiffrées

- 55% des maraîchers (1045) se sont approprié au moins 4 techniques agroécologiques
- 35% des maraîchers (665) se sont convertis totalement en agroécologie
- Les marges des maraîchers convertis à l'agroécologie sont équivalentes ou supérieures au conventionnel
- 50% des maraîchers (950) ont réduit de 30% l'emploi de pesticides chimiques
- 90% des maraîchers (1710) respectent les consignes d'application de pesticides chimiques
- 20 équipements agricoles à caractère productif mis en place et fonctionnels (irrigation, etc.)
- La qualité des légumes a été améliorée (goût, valeur nutritive, conservation)
- 70 maraîchers leaders / pilotes actifs dans la transition agroécologique

Méthodes de collecte / sources d'information : Outils de suivi-évaluation / Enquêtes initiale et finale sur un échantillon / Analyse technico-économique évolutive des productions maraîchères / Etude sur la conservation des légumes / Focus groupe consommateurs / Compte-rendu des échanges et actions des maraîchers leaders.

Résultat 2 : Des filières agricoles et agro-alimentaires locales sont développées, permettant une meilleure rémunération des producteurs et un accès à des produits nutritifs et de qualité dans les villes concernées.

Indicateurs de résultats et cibles chiffrées :

- 15 unités de transformation créées dont 10 par des femmes (spécifique Congo)
- Augmentation des ventes des UTAA accompagnées de 30% (spécifique Congo)
- 3 plans de développement de filières coconstruits²
- 20 unités agroécologiques fournissent les maraîchers en intrants ou services
- 300 maraîchers fournissent les marchés en produits issus de l'agriculture agroécologique
- 120 points de vente des produits transformés actifs à Brazzaville

1 Détail : 600 Mozambique ; 600 Congo ; 350 Guinée-Bissau ; 350 Tchad.

2 En lien avec les acteurs de la filière de la production à la commercialisation : fournisseurs d'intrants, transporteurs, transformateurs, commerçants, acteurs publics.

- 600 familles de consommateurs sont fournies en légumes "bio" au Mozambique et Congo (vente directe par les maraîchers + revendeurs)
- 2 dispositifs de reconnaissance et contrôle de la qualité sont fonctionnels au Congo et Mozambique
- 40% des habitants des villes d'intervention connaissent les filières promues par le projet (Mozambique et Congo)

Méthodes de collecte / sources d'information : Outils de suivi-évaluation / Enquêtes initiale et finale / Suivi des bénéficiaires en intrants & services / Suivi des maraîchers de la filière agroécologique / Rapport de mission d'experts / Enquêtes lors de foires.

Résultats attendus pour l'objectif spécifique 2 :

Résultat 3 : Les acteurs publics et privés du secteur de l'agriculture urbaine et péri-urbaine ont renforcé leurs compétences et ont développé des synergies permettant d'améliorer l'appui aux producteurs.

Indicateurs de résultats et cibles chiffrées :

- 34 OP (60%) ont des statuts et un fonctionnement interne, connus de leurs membres
- 11 OP (20%) ont levé des soutiens financier, technique ou matériel pour mener à bien leurs projets
- Les salariés des ONG partenaires se sont approprié les méthodologies et sont capables de les mettre en place de manière autonome, ils sont devenus acteurs de changement.
- Les ONG partenaires cofinancent ce projet multipays à hauteur de 5%, preuve de leur capacité à lever des financements pour pérenniser les actions.
- Les partenaires publics participent activement aux formations, réunions et comités organisés par le projet (80% de participation)
- 2 institutions publiques ont inclus des actions en lien avec l'agroécologie dans leurs programmes au Mozambique et Congo
- Un Plan d'Agriculture Urbaine a été élaboré avec les pouvoirs publics du Mozambique (Nampula) et du Congo (Brazzaville)
- Une réflexion a été démarrée avec les pouvoirs publics de Guinée-Bissau (Bissau) et du Tchad (Moundou).
- Le LEPAAC a amélioré son offre de formation et l'a ouverte à de nouveaux publics (Congo)
- Les OP et ONG partenaires sont capables de dialoguer en direct avec les institutions publiques

Méthodes de collecte / sources d'information : Outils de suivi-évaluation / Enquêtes initiale et finale auprès des OP / Statuts des OP / Suivi des projets d'OP / Evaluation annuelle des salariés / Point annuel sur la contribution financière des partenaires / Formations et réunions avec les partenaires publics / Programme des institutions publiques / Plan de formation du LEPAAC et liste des personnes formées / Accords conclus entre OP, ONG et institutions publiques.

Résultat 4 : Les expériences sont capitalisées et diffusées, et les réseaux créés / appuyés par ESSOR contribuent à la promotion de systèmes alimentaires durables auprès des pouvoirs publics et de la société civile, au Sud et au Nord

Indicateurs de résultats et cibles chiffrées :

- 3 réseaux nationaux au Mozambique, Congo et Guinée Bissau sont fonctionnels, favorisent les échanges d'expériences entre membres et organisent des actions en faveur de l'agroécologie
- ESSOR siège participe activement à 2 réseaux français et les nourrit de ses expériences terrain
- 1 plate-forme numérique créée et animée, facilitant les échanges horizontaux entre pays
- 7 projections-débats organisées au sud dans le cadre du festival Alimenterre ou autre festival
- 9 documents de capitalisation élaborés et diffusés³
- 1 projet de recherche mené sur la performance des systèmes agroécologiques

Méthodes de collecte / sources d'information : Liste des membres des réseaux, comptes-rendus des réunions et activités des réseaux & % de participation des membres / Document stratégique des réseaux / statistiques de la plate-forme numérique & sondage auprès des utilisateurs / Comptes-rendus des projections-débats et autres événements organisés / Rapport final projet de recherche.

Bénéficiaires / Groupes cibles :

Bénéficiaires directs : 1900 maraîchers/ères dont 50% de femmes ; 100 transformateurs/trices dont 70% de femmes ; 145 points de vente-commerçants ; 57 organisations de producteurs.

Bénéficiaires indirects : les habitants de Maputo, Nampula, Brazzaville, Bissau et Moundou qui auront accès à des produits locaux de qualité ; les autres producteurs urbains et péri-urbains et leurs familles (effet multiplicateur : diffusion plus large des techniques, etc.).

Principaux partenaires locaux :

➤ *Description de l'historique des relations entre l'OSC et les partenaires/intervenants*

Pays	Nom Partenaires	Présentation et historique des relations de partenariat	Liens avec anciens projets
MOZAMBIQUE	ABIODES (Associação para Desenvolvimento Sustentável)	ONG Mozambicaine créée en 1998. La collaboration avec ABIODES a démarré fin 2016 ; l'association a pris le relais d'ESSOR pour consolider la filière maraîchage agroécologique à Maputo ⁴ . Également récent partenaire d'ESSOR sur Nampula, depuis 2019.	<u>Nampula</u> 2017-2018 Convention CZZ 2081 01 Y <u>Maputo</u>
	ComOrganico	Entreprise créée en 2016 à Maputo dans le cadre du projet DAUPU-2 (financé par l'AFD) pour commercialiser les produits de la filière agroécologique. ESSOR a accompagné le gérant à ses débuts.	2011 – 2016 Convention CMZ 1123 01 E et CZZ 2081 01 Y
	UDC (Union distritale des paysans)	Union de producteurs du district de Nampula, légalisée en 2017 avec l'appui d'ESSOR. Un plan de renforcement de l'union a démarré en 2017 suite à un diagnostic initial.	
	Conseil Municipal de Nampula via le Département des Zones Vertes (GZV)	Première prise de contact en 2016 lors d'une visite de prospection. La mairie avait entendu parler du projet ESSOR à Maputo et a souhaité qu'ESSOR les accompagne dans la diffusion de pratiques agricoles durables, dans le cadre de leur projet « Proverde ». Partenariat depuis 2017, formalisé en 2018 puis de nouveau en Novembre 2020 jusqu'à la fin du projet.	
	SDAE Nampula (Service public distrital des activités économiques)	Première prise de contact en 2016 lors d'une visite de prospection. Dépend de la Direction provinciale de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire avec qui ESSOR a beaucoup travaillé sur Maputo. Partenariat à Nampula depuis 2017.	
REPUBLIQUE DU CONGO	AGRIDEV (Association Congolaise pour le développement agricole)	Association Congolaise créée en 2004. Partenariat avec ESSOR depuis 2015 pour mener les activités en lien avec la FAP, ou Formation Agricole Participative (= maraîchage agroécologique) notamment.	2015 – 2018 Convention CZZ 2081 01 Y

⁴ Suite des projets DAUPU-1 et DAUPU-2 financés principalement par l'AFD

GUINEE BISSAU	CJID (Club Jeunesse Infrastructures et Développement)	Association Congolaise créée en 2003. Partenariat avec ESSOR depuis 2015 pour mener les activités en lien avec la transformation agroalimentaire artisanale de produits locaux.	(Nouveau pays d'intervention : démarrage des activités en novembre 2015 à Brazzaville.)
	DDA (Direction Départementale de l'Agriculture)	Acteur public clé dans le département de Brazzaville sur la thématique agricole. Collaboration progressive avec ESSOR et ses partenaires congolais depuis 2016, le partenariat n'est pas encore formalisé mais un renforcement de capacité a déjà été opéré, ainsi qu'une représentation pendant les cadres de concertation.	
	LEPAAC (Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole Amilcar Cabral)	Dépend du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi. Anciennement lycée technique agricole (LAC), devenu lycée professionnel pilote fin 2017. Partenariat avec ESSOR depuis 2016, notamment pour la réhabilitation de leurs laboratoires et la promotion de la filière transformation agroalimentaire.	
	ADPME (Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises)	Agence publique en appui aux petites et moyennes entreprises. Partenariat avec ESSOR depuis 2017, notamment sur la question de l'accès à des emballages de qualité pour les transformateurs.	
	ANA (Agence Nationale de l'Artisanat)	Agence publique en charge de l'encadrement juridique des artisans, qui facilite la formalisation des unités de transformation agroalimentaire. Partenariat avec ESSOR depuis 2017.	
	Asas de Socorro	ONG ayant développé un centre d'appui à l'aviculture à Bissau et qui promeut une agriculture paysanne. Démarrage des discussions de collaboration avec ESSOR depuis fin 2017.	Pas de lien direct avec les anciens projets menés en Guinée-Bissau en partenariat avec KAFO, car ESSOR a décidé de recentrer ses activités sur l'agriculture urbaine et péri-urbaine à Bissau, afin d'avoir une unité d'action entre les différents pays d'intervention. (Cf. Annexe 10 : Stratégie d'intervention du secteur agricole). Kafo ne travaillant pas sur la zone de Bissau, il n'a pas été possible de poursuivre le partenariat avec eux.
	Swissaid	Organisation suisse présente en Guinée depuis 1980 et travaillant dans les domaines de l'agriculture, l'eau, la formation et le plaidoyer. Sur Bissau, fournit un appui technique et matériel aux producteurs et a monté un pôle de compétence en agroécologie (PC-AE) avec le soutien d'Agrisud.	
	CAF (Cooperativa do Agricultor Familiar)	Structure créée en 2015 rassemblant des groupements d'agriculteurs de différents quartiers de Bissau. Impliquée dans la protection et réhabilitation des espaces verts agricoles de Bissau et la redynamisation de l'agriculture urbaine.	
	DRA (Direction Régionale de l'Agriculture) / « Cintura verde »	Acteur public dont la mission est l'assistance technique auprès des producteurs. Ont manifesté de l'intérêt pour un renforcement de compétences de leurs équipes techniques. La mise en place d'un partenariat avec ESSOR en en cours.	

TCHAD	IDHL (Initiative Humanitaire pour le Développement Local)	Partenaire de mise en œuvre de la FIPA (Formation et Insertion Professionnelle Agricole)	Nouveau pays d'intervention pour le secteur développement agricole d'ESSOR, depuis 2019
	ANADER (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural)	Partenaire technique. Structure créée en 2017 (fusion de l'ONDR et PNSA) appuyant l'intensification et la diversification des productions agricoles, animales, halieutiques et forestières, et la promotion des filières. A été renforcé par ESSOR, et participe au suivi des jeunes formés	
	Murease	Opérateur partenaire pour la mise en œuvre des sites FIPA à Moundou (transformation des produits locaux) intéressés à développer la FIPA. Actuellement en phase de formalisation du partenariat.	

Durée : La durée totale est de 36 mois, du 01/10/2018 au 30/09/2021. Les actions ont démarré en avril 2019 en Guinée Bissau et en octobre 2019 au Tchad.

Budget total : budget prévisionnel 2 585 256 € (financé à 35% par l'AFD, complément apporté par des fondations et autres partenaires financiers (UE Congo, Ministère du Tchad etc.)

4. Evaluation

L'évaluation finale sera réalisée la dernière année du projet par une équipe de 1 à 2 consultant(s), avec l'appui de la responsable programme au siège d'ESSOR et du référent technique agricole, des responsables projets au Mozambique, au Congo Brazzaville, en Guinée Bissau et au Tchad. Ce travail impliquera également les organisations partenaires locales, les bénéficiaires et leurs familles, les services publics dans les pays concernés, et tous les autres acteurs participant au projet.

Le projet a été rédigé de manière à adapter l'intervention à chaque pays et/ou régions afin de mieux répondre aux problématiques et besoins identifiés (les fiches pays seront transmises avant l'évaluation). Le(s) consultant(s) veilleront donc à cet aspect dans l'analyse et les recommandations finales.

4.1 Objectifs de l'évaluation

- **Evaluer le niveau d'atteinte des objectifs généraux et spécifiques, les résultats obtenus**, particulièrement en termes de **pérennisation et d'impacts** mais aussi de **transfert de méthodologie** au niveau de la société civile, des institutions publiques et privées. Entre autres, l'évaluateur devra être attentif à la méthodologie et aux filtres d'ESSOR pour la sélection des bénéficiaires du projet, cherchant notamment à atteindre les plus vulnérables. Le consultant analysera également la **cohérence entre les objectifs, les actions prévues et les moyens**. Il/elle devra enfin fournir des **recommandations pour la continuité des actions** et son développement dans d'autres contextes locaux, nationaux et internationaux.

- **Evaluer la pertinence du choix stratégique d'ESSOR de mener des projets multipays** avec des axes stratégiques transversaux. Cette stratégie nous amène en effet à nous spécialiser sur des thématiques, sur l'agriculture péri-urbaine durable notamment (l'évaluation du projet à Maputo devra donc être prise en compte dans l'analyse, étant le premier projet mené par ESSOR en agriculture péri-urbaine, ainsi que l'évaluation du multipays 1).
- **Evaluer les différentes modalités de partenariat et de gestion de projet** choisies selon les pays, identifier les avantages et désavantages, en terme notamment d'efficience, d'impacts pour les bénéficiaires et pérennité des actions.

4.2 Points à traiter

4.2.1 Pertinence

Les actions menées ont-elles été pertinentes ?

- Par rapport aux différents contextes : demande et besoins des bénéficiaires, problématiques locales, politiques et programmes prévus par le gouvernement et autres programmes de coopération
- Au niveau du choix des bénéficiaires (producteurs et transformateurs)
- Au niveau du renforcement des compétences des producteurs et transformateurs, l'appropriation de nouvelles techniques, et leur capacité de production et d'expérimentation
- Au niveau de la méthodologie FAP, des formations dispensées par ESSOR et ses partenaires, et l'accompagnement continu des bénéficiaires
- Au niveau du renforcement des organisations de producteurs (unions, associations, entreprises, coopératives etc...) et des dispositifs d'appui technique et financier
- Au niveau du renforcement des compétences des OSCs partenaires et des autorités locales, et des dispositifs de partenariats
- Au niveau de la promotion des produits locaux, du « consommer local » et de l'agroécologie
- Au niveau du choix des produits transformés par rapport aux besoins des consommateurs
- Au niveau du renforcement des laboratoires d'expérimentation, formation et production équipés et renforcés (par exemple LTAAC au Congo)
- Au niveau des actions de commercialisation / marketing et des dispositifs de commercialisation mis en place
- Au niveau de la mise en œuvre d'espaces de dialogue (privé et/ou publics), du travail pluri acteurs, et leur impact sur les politiques publiques

4.2.3 Efficacité

Il s'agira, à partir des informations recueillies dans les rapports et sur le terrain, de notifier pour chaque type d'activités si les actions menées pour les différents groupes cibles ont permis d'atteindre les résultats espérés.

- Au niveau du renforcement des compétences des producteurs et transformateurs, l'appropriation de nouvelles techniques, et leur capacité d'expérimentation
- Au niveau des formations dispensées par ESSOR et ses partenaires, et l'accompagnement continu des bénéficiaires
- Au niveau des diagnostics initiaux et identification des bénéficiaires

- Au niveau du renforcement des organisations de producteurs (unions, associations, entreprises, coopératives etc...) et des dispositifs d'appui technique et financier fournis par le projet
- Au niveau du renforcement des compétences des OSCs partenaires et des autorités locales
- Au niveau de la promotion des produits locaux, du « consommer local » et de l'agroécologie
- Au niveau des actions de commercialisation et marketing
- Au niveau de la mise en œuvre d'espaces de dialogue (privé et/ou publics), du travail pluri acteurs, et leur impact sur les politiques publiques

4.2.3 Efficience

Coût et niveau d'autonomie par rapport aux résultats atteints. Les actions menées ont-elles été efficaces ?

- Au niveau du renforcement des compétences des producteurs et transformateurs, l'appropriation de nouvelles techniques et leur capacité d'expérimentation
- Au niveau des formations dispensées par ESSOR et ses partenaires, et l'accompagnement continu des bénéficiaires
- Au niveau des diagnostics initiaux et identification des bénéficiaires
- Au niveau du renforcement des organisations de producteurs (unions, associations, entreprises, coopératives etc...) et des dispositifs d'appui technique et financier
- Au niveau du renforcement des compétences des OSCs partenaires, des autorités locales, et des dispositifs de partenariats
- Au niveau de la promotion des produits locaux, du « consommer local » et de l'agroécologie
- Au niveau des actions de commercialisation et marketing
- Au niveau de la mise en œuvre d'espaces de dialogue (privé et/ou publics), du travail pluri acteurs, et leur impact sur les politiques publiques

4.2.4 Impacts

Quels sont les impacts du projet au-delà des résultats directs espérés de l'action ? Aux niveaux techniques, économiques, sociaux, politiques, institutionnels et environnementaux.

Impacts à analyser :

- Sur les producteurs / transformateurs et leurs familles
- Sur les organisations de producteurs
- Sur les entreprises de transformation et commercialisation
- Sur les OSCs partenaires (Asas de Socorro, AGRIDEV, CJID, ABIODES...)
- Sur les partenaires publics
- Sur les autres acteurs des filières (boutiques d'intrants, intermédiaires, consommateurs etc...) et autres acteurs locaux
- Pour l'association ESSOR

*Dans leur proposition le/les consultant(s) **devront préciser la méthodologie pour mesurer ces impacts.***

4.2.5 Pérennité

Quels moyens et stratégies ont été mis en place aux niveaux **technique, social, organisationnel, financier et institutionnel** pour la pérennité des actions ?

Quel est le « **degré de pérennité** » et « **degré d'appropriation** » des techniques et méthodes atteint aux niveaux:

- des producteurs et transformateurs
- des organisations de producteurs
- des entreprises de transformation et commercialisation
- des laboratoires d'expérimentation, formation et production équipés et renforcés (par exemple LTAAC au Congo)
- des OSCs partenaires
- des partenaires publics

Quels moyens de **diffusion des résultats** (effet multiplicateur) ont été mis en place ou ont surgi spontanément chez les bénéficiaires et avec quels résultats ?

4.2.6 Questions transversales

Les technologies (humaines et techniques) introduites et utilisées dans le cadre du projet sont-elles appropriées ?

- Sont-elles souples et compréhensibles ?
- Dans quelle mesure les technologies s'inspirent-elles des pratiques et des connaissances actuelles ?
- Contribuent-elles au développement des connaissances et des capacités au niveau local ?
- Parviennent-elles à maximiser l'utilisation des ressources locales ?

Comment le projet prend-il en compte l'égalité hommes / femmes ?

- Le contenu du projet et sa méthodologie reflètent-ils une démarche sensible à la notion d'égalité hommes / femmes ?
- Les intérêts pratiques et stratégiques des hommes et des femmes ont-ils été pris en compte dans l'élaboration de la stratégie du projet ?
- Quelle est la probabilité selon laquelle il existera une plus grande égalité entre les hommes et les femmes après la fin du projet ?
- Dans quelle mesure la démarche sensible à la notion d'égalité hommes / femmes mènera-t-elle ou est-elle susceptible de mener à un plus grand impact du projet ?

4.3 Recommandations

Quelles « **leçons apprises et bonnes pratiques** » pouvons-nous tirer pour chaque type d'activités (*Formation Agricole Participative, création / accompagnement de petites entreprises agro-alimentaires, renforcement d'organisation de producteurs, actions de commercialisation & marketing, travail pluri acteurs*) et **pour chacune d'elles, quelles sont les recommandations** ?

Considérant l'évolution des actions dans leurs contextes respectifs, 1) quelles erreurs à éviter de reproduire et quels éléments seront à prendre en compte et à considérer à l'avenir ? 2) quels sont les points forts à consolider et quels éléments prendre en compte pour leur succès ?

Pistes pour poursuite : Quelles sont les recommandations pour la poursuite des actions sur le terrain dans les zones d'intervention actuelles et le démarrage d'actions dans de nouvelles zones ? Ces éléments serviront de base de départ pour le travail collectif de définition des axes stratégiques d'avenir du secteur agricole.

5. Produits attendus

- Une note de cadrage après analyse des documents et avant les missions terrain
- Un rapport d'évaluation en français avec des recommandations pour le court et le moyen terme. Il sera ensuite traduit en portugais pour diffusion aux équipes du Mozambique et en Guinée-Bissau.
- Une synthèse en français, qui sera également traduite en portugais par la suite.
- 3 réunions de restitution (et leurs supports) avec les équipes et principaux partenaires sur le terrain (en fin de mission) présentielle si la situation sanitaire le permet, sinon virtuelle
- Une restitution finale au siège d'ESSOR à Marcq en Baroeul, en France (avec support) présentielle si la situation sanitaire le permet, sinon virtuelle

6. Méthodologie et calendrier indicatif

Si les conditions sanitaires et d'entrée dans les pays le permettent, le(s) consultant(s) devront prévoir un travail de terrain dans chaque pays, consacré à la rencontre de toutes les parties prenantes du projet et des visites de terrain.

Sinon, il sera nécessaire de co-recruter des consultants locaux qui mèneront ce travail de terrain, avec l'appui actif des responsables pays d'ESSOR. Le profil recherché, les TDRs contextualisés par pays et le budget seront finalisés conjointement au tout début de la mission. S'inspirant de l'approche préconisée par le consultant chargé de l'évaluation précédente, un canevas de rapport, des fiches pour chaque catégorie d'entretien ou de focus group seront élaborés afin de garantir une cohérence dans les démarches d'investigation, qui au-delà de fournir les données quantitatives et qualitatives nécessaires à l'élaboration du rapport multipays, permettra de répondre aux préoccupations d'ESSOR pour poursuivre ses activités dans le domaine agricole.

Par ailleurs, cette cohérence sera garantie par des contacts réguliers et fréquents entre le consultant « leader » et nationaux, par mail, via Skype pour échanger sur les impressions, difficultés rencontrées, ciblage des questionnements... et pour créer une dynamique collective autour de cette évaluation avec l'ensemble des consultants. Cette approche devrait permettre de donner un sens collectif à des activités « pays » en partageant avec chaque consultant les avancées et difficultés rencontrées par leurs collègues. L'enjeu est qu'ils ne se considèrent pas « isolés » mais comme faisant partie d'une équipe « virtuelle » travaillant non seulement pour un pays mais pour aussi pour une cause internationale.

Les zones géographiques sont les suivantes :

- Guinée Bissau : Bissau
- Mozambique : Nampula et Maputo
- République du Congo : Département de Brazzaville
- Pour le Tchad, il s'agira pour l'évaluateur d'utiliser des résultats des activités FIPA du Bab Al Amal au regard des objectifs du multipays 2, notamment les caractérisations initiales et finales des jeunes formés, avant et après avoir suivi un cycle de FIPA.

Les évaluateurs auront à disposition les archives disponibles, particulièrement au siège d'ESSOR et dans les pays d'intervention :

- Fiches pays (Cf. annexes 1 à 4)
- Rapports d'activités des projets
- Documents de projet, dont cadre logique (Cf. annexe 5)
- Tableau de suivi des indicateurs
- Rapports de missions
- Rapports techniques et lettres mensuelles des projets
- Rapport de l'évaluation du précédent multipays agri
- Documents de capitalisation
- Appel à manifestation d'intérêt déposé auprès de l'AFD
- Document de référence AFD : FICHE OUTIL 5, les principes d'évaluation et de capitalisation des projets (Cf. annexe 6).

ESSOR et ses partenaires auront la responsabilité de fournir tout le matériel disponible concernant les projets, de mobiliser les bénéficiaires et les institutions, de rendre disponible les lieux nécessaires au bon déroulement de la mission. Il est également nécessaire d'envisager le cas où les rassemblements de personnes sont limités en indiquant l'incidence sur la méthodologie.

S'il y a proposition de binôme, **l'un des consultants sera désigné comme leader.**

Calendrier prévisionnel :

9 mai : limite d'envoi des propositions techniques et financières

17 mai : sélection du/des consultant(s)

17 au 31 mai : transfert par ESSOR de toute la documentation disponible et nécessaire à l'évaluation

Début juin : briefing avec siège d'ESSOR soit en présentiel si possible, soit en visioconférence

Entre juin et septembre : missions (éventuellement par les consultants locaux co-recrutés avec l'appui d'ESSOR) en République du Congo, en Guinée-Bissau, au Mozambique, avec restitution sur le terrain pour chaque pays

Fin septembre (3 semaines après la dernière mission) : rapport provisoire pour relecture siège, synthèse incluse

Début octobre : restitution au siège

Mi-octobre : rapport final intégrant commentaires terrain + siège + restitution finale

7. Profil des candidats et candidature

Les compétences suivantes sont recherchées :

- Connaissance et expérience professionnelle en matière d'évaluation de projets,
- Expérience en matière d'agroécologie et d'agriculture urbaine et péri urbaine en Afrique subsaharienne
- Expérience en matière de valorisation et transformation des produits agricoles et forestiers
- Expérience dans la structuration de filières agricoles et agro-alimentaires
- Pratique courante du français et du portugais
- Expérience ou sensibilité aux approches genre

Les candidats intéressés doivent envoyer **avant le dimanche 9 mai 2021 à minuit** une proposition technique et financière en français de 10 pages maximum, accompagnée d'un calendrier, de leurs CV et références, à l'adresse suivante :

helene.rodriguez@essor-ong.org

Les candidats devront indiquer la manière dont ils comptent aborder les questions citées dans ces TdR (méthodologie) ainsi que la programmation de leurs activités d'une part dans le cas où ils pourront se rendre dans les différents pays, et d'autre part dans le cas où un co-recrutement de consultants locaux est nécessaire, si les conditions d'entrée dans les pays ne permettent pas de s'y rendre pour réaliser le travail de terrain. Il est également nécessaire d'envisager le cas où les rassemblements de personnes sont limités en indiquant l'incidence sur la méthodologie.

La proposition financière devra détailler les différents postes prévisionnels de dépenses (transports aériens, frais de logement et nourriture, honoraires, éventuels coûts des consultants locaux etc). Le projet prendra en charge les déplacements locaux.

Le budget total maximum est de 24 000€ TTC.

8. Critères de notation et sélection

Les notes techniques seront évaluées sur la base de leur conformité par rapport aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation et du système de points suivant :

- Référence du/des consultant(s), qualifications, expérience et cohérence de la personne ou de l'équipe proposée : 40 points
- Compréhension et validation/discussion des objectifs de l'étude et des TDR, méthodologie proposée et organisation de la mission (qualité du dispositif d'intervention proposé) : 60 points.

Chaque proposition conforme se verra attribuer un score technique (St). Une proposition sera rejetée à ce stade si elle ne satisfait pas à des aspects importants des termes de référence, ou n'atteint pas le score technique minimum de 65 points sur 100. La proposition financière la moins distante (Fm) recevra un score financier (Sf) de 100 points. Les offres seront comparées dans la même monnaie en utilisant le taux Inforeuro du jour de remise des offres.

Les scores financiers (Sf) des autres Propositions financières seront calculés de la manière suivante :

$$Sf = 100 \times Fm / F$$

Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins distante et F le montant de la proposition considérée.

Les propositions seront ensuite classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (0,8 étant le poids attribué à la proposition technique et 0,2 le poids accordé à la proposition financière), selon la formule : $S = St \times 0,8 + Sf \times 0,2$

ANNEXE 1 FICHE PAYS : MOZAMBIQUE

Nom de l'OSC porteuse du projet : ESSOR

Noms des partenaires locaux :

ABIODES, ComOrganico, UDC (Union districtal des paysans), Mairies et Services public districtal des activités économiques (SDAE) de Nampula et Maputo

Montant du budget prévisionnel du projet affecté au Mozambique : 677 332 €

1. Contexte local dans lequel le projet est mis en œuvre

L'économie du Mozambique s'est développée depuis la fin de la guerre civile (1977-1992), **mais la moitié de sa population y vit encore sous le seuil de pauvreté**. L'agriculture reste un secteur important de l'économie (84% de la population active, 28% du PIB) mais **les agriculteurs n'arrivent pas à satisfaire les besoins alimentaires** alors que le pays exporte du coton, du sucre, du coprah, une forte production de noix de cajou et de crevettes. Des années 70 à 90, l'agriculture était entièrement collectivisée. Depuis les années 2000, elle juxtapose des petites fermes familiales et de grandes exploitations appartenant à de grandes entreprises. L'agriculture connaît **un réel manque de compétences tant de la part des producteurs que de l'encadrement**.

Le développement de la production agricole est pourtant **une des priorités du gouvernement Mozambicain** afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, le pays étant fortement dépendant des importations d'aliments et très sensible aux fluctuations des prix. Il y a un fort besoin **d'augmenter la productivité de l'agriculture et d'organiser les filières**, particulièrement autour des **pôles urbains** dont la croissance démographique est très importante. Face à cette problématique, ESSOR a mené depuis 2010 un **projet de développement durable de l'agriculture à Maputo** en partenariat avec le Conseil Municipal et la Direction de l'Agriculture. Une filière maraîchage agro écologique a notamment été créée et continue à être animée et renforcée **par l'ONG Mozambicaine ABIODES**. Suite à des missions de prospection et faisabilité réalisées en 2016 dans les villes de Nampula et Beira (la mairie de Nampula avait émis un intérêt pour le travail réalisé à Maputo), et parce qu'ESSOR souhaite essaimer ses actions et promouvoir une agriculture durable et rentable dans d'autres régions du pays, Nampula et sa périphérie a été choisie pour démarrer début 2017 de nouvelles actions au profit des producteurs et de leurs organisations. Afin de faire bénéficier de l'expérience acquise à Maputo et créer des liens entre acteurs et bénéficiaires des 2 villes, des premiers échanges ont été organisés et seront dynamisés dans le cadre de ce nouveau projet.

2. Identification des bénéficiaires du projet au Mozambique

-600 maraîchers/ères en activité, dont 40% de femmes (240), à Maputo, Nampula et leurs périphéries. Au-delà de la résolution de problèmes techniques concrets rencontrés par les maraîchères, le projet de par sa méthodologie d'intervention (FAP), permettra le développement de pratiques agroécologiques plus respectueuses de l'environnement mais aussi plus rentables et la sécurisation des revenus à travers la structuration de filières.

-30 groupements de producteurs qui seront renforcés et accompagnés dans la définition de leurs missions et leur traduction en projets concrets visant la défense des intérêts et l'amélioration des conditions de vie des producteurs.

-L'ONG locale ABIODES qui sera renforcée aux niveaux technique et méthodologique au travers de la mise en œuvre conjointe du projet, qui gagnera en visibilité et crédibilité et deviendra une référence dans le pays sur l'agroécologie.

- 15 points de vente / commerçants (entreprise Comorganico incluse) qui bénéficieront indirectement de l'appui technique apporté aux producteurs et qui seront accompagnés dans le développement des ventes.

3. Description des activités du projet menées au Mozambique

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats
Objectif spécifique 1 : Augmenter et sécuriser les revenus des producteurs à travers le développement de filières agricoles et agro-alimentaires socialement équitables, économiquement efficaces, respectueuses de l'environnement.	A.1.2 Animation d'un programme de Formation Agricole Participative (FAP) pour les maraîchers pendant 24 mois, visant à augmenter la production et la productivité et à valoriser les ressources naturelles locales. A.1.3 Appui pour l'accès aux intrants, matériel agricole et système d'irrigation. A.1.4 Organisation d'échanges d'expériences entre maraîchers, et de visites d'étude. A.1.5 Création et animation d'un réseau de maraîchers leaders / pilotes pour faciliter la transition agroécologique. A.2.3 Appui à l'approvisionnement en intrants, gérée de manière individuelle ou collective (fumier, biopesticides, semences, emballage etc...) et de prestation de services. A.2.4 Co-construction de stratégies commerciales et marketing et accompagnement de leur mise en œuvre. A.2.5 Consolidation du système de certification participative à Maputo et extension sur Nampula. A.2.6 Sensibilisation des producteurs et consommateurs pour une nutrition équilibrée (éducation nutritionnelle).	Résultats objectif 1 : RE1 : 600 maraîchers/ères urbains et péri-urbains, ont amélioré leurs systèmes de production dans une perspective agroécologique -50% des maraîchers se sont approprié au moins 4 techniques agroécologiques -35% des maraîchers se sont convertis totalement en agroécologie -34 maraîchers leaders actifs dans la transition agroécologique RE 2: Les filières maraîchages sont consolidées / développées, permettant une meilleure rémunération des producteurs et un accès à des produits nutritifs et de qualité à Maputo et Nampula -150 maraîchers approvisionnent la filière agroécologique -8 unités agroécologiques fournissent les maraîchers en intrants ou services -40% des habitants connaissent les filières agroécologiques

Objectif spécifique 2 : Renforcer les capacités et savoir-faire des acteurs du Sud, ainsi que le travail en réseau, pour la promotion de systèmes alimentaires durables	A.3.1 Appui technique et renforcement en gestion des organisations de producteurs (OP).	RE3 : 30 OP, une ONG locale et 2 partenaires publics ont renforcé leurs compétences et ont développé des synergies permettant d'améliorer l'appui aux producteurs.
	A.3.2 Mise en place d'un plan de renforcement des capacités d'ABIODES et transfert de la méthodologie FAP.	-20% des OP ont levé des financements externes pour mener à bien leurs projets
	A.3.3 Renforcement des compétences des techniciens du Conseil Municipal et SDAE de Nampula.	ABIODES s'est approprié la méthodologie FAP et est capable de la mettre en place de manière autonome
	A.3.4 Organisation d'échanges d'expériences et d'espaces de concertation entre acteurs sur des problématiques identifiées ensemble.	75% de participation des techniciens de l'Etat aux formations / réunions
	A.3.5 Elaboration de Plans d'Agriculture Urbaine (PAU) avec les pouvoirs publics.	Un Plan d'Agriculture Urbaine a été élaboré avec les pouvoirs publics
	A.4.1 Appui à la création et développement d'un réseau national sur l'agroécologie, à la définition de ses missions, et co-animation de rencontres régulières entre ses membres.	RE4 : Les expériences sont capitalisées et diffusées, et le réseau national renforcé par ESSOR contribue à la promotion de l'agroécologie auprès des pouvoirs publics et de la société civile
	A.4.2 Développement de synergies entre les équipes et acteurs du sud à travers l'organisation d'une rencontre internationale, de missions sud-sud, et la création et animation d'une plate-forme numérique collaborative	-1 réseau national créé avec des échanges réguliers entre Nampula et Maputo
	A.4.3 Organisation et participation à des événements de sensibilisation sur le consommateur local et l'alimentation durable	-4 projections-débats
	A.4.4 Capitalisation d'expériences : élaboration et diffusion de productions techniques & outils et collaboration avec la recherche pour évaluer la performance des systèmes agroécologiques au Mozambique	organisés au sud dans le cadre du festival Alimenterre ou autre festival

4. Autres

Nampula est la 3^{ème} ville du pays en termes de population. C'est une ville qui se développe rapidement, notamment avec le développement du secteur minier avec de grands projets d'exploitation des sous-sols dans le nord du pays (sables minéralisés, charbon, gaz, or, etc). Quelques entreprises de Nampula sont suspectées de polluer les sols et eaux d'irrigation mais aucune enquête, analyses des sols / eaux à l'appui, n'a vraiment été réalisée à ce jour. L'absence de gestion des déchets et d'assainissement pose également problème.

C'est un sujet délicat qu'ESSOR traitera en collaboration avec les partenaires publics et des acteurs spécialisés dans le domaine de l'environnement et du plaidoyer, l'impact sur la production agricole peut en effet être conséquent. A noter qu'une association Multisectorielle mozambicaine composée d'ingénieurs et d'étudiants spécialisés dans différents secteurs, a récemment entrepris de réaliser une étude sur cette pollution, ainsi que ses impacts.

ANNEXE 2

FICHE PAYS : REPUBLIQUE DU CONGO

Nom de l'OSC porteuse du projet :
ESSOR

Noms des partenaires locaux :

AGRIDEV, CJID, Direction Départementale de l'Agriculture (DDA), Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole Amilcar Cabral (LEPAAC), Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME)

Montant du budget prévisionnel du projet affecté à la République du Congo : 616 772 €

1. Contexte local dans lequel le projet est mis en œuvre

Avec une population totale de 5,2 millions d'habitants, le Congo (138ème pays pour l'IDH) est un pays très faiblement peuplé, avec la majorité de sa population (62 %) qui se concentre dans les deux principales villes du pays : Brazzaville (1,1 millions d'habitants) et Pointe Noire (650 000 habitants). **L'économie, extrêmement dépendante des recettes issues des hydrocarbures** (90% des exportations et 75% des recettes) pâtit de la chute des cours du pétrole, qui a entraîné **un repli de la croissance** (-2,8% en 2016). L'inflation reste modérée mais la dette publique s'est accrue. En dehors des industries extractives et d'un secteur tertiaire en croissance régulière, la part dans le PIB des autres secteurs (BTP, industrie manufacturière, agriculture et élevage) reste faible.

Dans les années 80-90, d'importants projets structurants ont contribué au développement du maraîchage urbain et périurbain de Brazzaville, mais le secteur maraîcher a été progressivement abandonné au profit des grands travaux d'infrastructures urbaines et aménagements routiers du début des années 2010. Il rassemble pourtant plus de **5.000 producteurs** aujourd'hui et joue un rôle prépondérant dans **l'approvisionnement de la capitale en légumes frais et dans le développement économique**, les perspectives d'emplois dans la capitale étant faibles. De plus, **l'instabilité politico-sociale** qui ravage depuis plus d'un an la région voisine du Pool, ancien grenier alimentaire du pays, perturbe fortement l'approvisionnement en produits agricoles en provenance du sud, et **justifie d'autant plus le développement d'une production locale** de légumes de qualité et de produits transformés. Le pays importe chaque année 70% de ses besoins en denrées alimentaires, ce qui correspond à environ de 170 millions de dollars.

Les maraîchers de la ceinture verte de Brazzaville font **face à de nombreux problèmes** : Accès aux intrants et moyens d'irrigation, insécurité foncière, problèmes de fertilité, forte pression parasitaire, dépendance aux intrants chimiques coûteux, manque de conseils et vulgarisation agricole, rentabilité insuffisante, etc. **La population maraîchère reste très vulnérable sur le plan économique**, en l'absence d'alternatives techniquement et économiquement viables. Par ailleurs, le **secteur de la transformation agro-alimentaire artisanale** valorisant les produits agricoles locaux (fruits, céréales, etc.) est peu développé : nombre de transformateurs limité, faible maîtrise des process de fabrication, mauvaise présentation et manque de visibilité des produits, concurrence des importations, volumes de vente limités, etc. Enfin, **la société civile congolaise a besoin de renforcement de compétences**, elle manque de ressources humaines et financières ne lui permettant pas de répondre efficacement à ces problématiques, alors même que sa montée en compétences est gage de pérennité pour les actions menées par les ONG internationales.

2. Identification des bénéficiaires du projet en République du Congo

-600 maraîchers/ères en activité, dont 50% de femmes (300), à Brazzaville et sa périphérie. Au-delà de la résolution de problèmes techniques concrets rencontrés par les maraîchers, le projet de par sa méthodologie

d'intervention (FAP), permettra le développement de pratiques agroécologiques plus respectueuses de l'environnement mais aussi plus rentables et la sécurisation des revenus à travers la structuration d'une filière maraîchage agroécologique.

- **100 transformateurs/trices dont 70% de femmes (70) à Brazzaville et sa périphérie**, qui créeront / professionnaliseront leurs petites entreprises en acquérant des compétences techniques et de gestion, et qui bénéficieront d'un appui matériel et sur la commercialisation.

- **23 organisations de producteurs**, dont le RAEC (Réseau des AgroEcologistes au Congo), qui seront renforcés et accompagnés dans la définition de leurs missions et leur traduction en projets concrets visant la défense des intérêts et l'amélioration des conditions de vie des maraîchers.

- **130 points de vente / commerçants** qui bénéficieront indirectement de l'appui technique apporté aux maraîchers et transformateurs et qui seront accompagnés dans le développement des ventes.

- **Les ONG locale AGRIDEV et CJID**, qui seront renforcées aux niveaux technique et méthodologique au travers de la mise en œuvre conjointe du projet. Elles gagneront en visibilité et crédibilité et deviendront des références dans le pays sur l'agriculture durable et la valorisation des produits agricoles.

3. Description des activités du projet menées en République du Congo

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats
Objectif spécifique 1 : Augmenter et sécuriser les revenus des producteurs à travers le développement de filières agricoles et agro-alimentaires socialement équitables, économiquement efficaces, respectueuses de l'environnement.	A.1.2 Animation d'un programme de Formation Agricole Participative (FAP) pour les maraîchers pendant 24 mois, visant à augmenter la production et la productivité et à valoriser les ressources naturelles locales. A.1.3 Appui pour l'accès aux intrants, matériel agricole et système d'irrigation. A.1.4 Organisation d'échanges d'expériences entre maraîchers, et de visites d'étude. A.1.5 Création et animation d'un réseau de maraîchers leaders pour faciliter la transition agroécologique. A.2.1 Organiser des formations théoriques et pratiques à destination des UTAA (process de fabrication, hygiène, gestion, commercialisation etc...) et les accompagner dans la création et/ou développement de leur microentreprise. A.2.3 Appui à l'approvisionnement en intrants, gérée de manière individuelle ou collective (fumier, biopesticides, semences, emballage etc...) et de prestation de services. A.2.4 Co-construction de stratégies commerciales et marketing et accompagnement de leur mise en œuvre. A.2.5 Mise en place de système de reconnaissance de la qualité (type label)	Résultats objectif 1 : RE1 : 600 maraîchers/ères urbains et péri-urbains, ont amélioré leurs systèmes de production dans une perspective agroécologique – 100 transformateurs ont augmenté leurs revenus de 25% • 90% des maraîchers se sont approprié au moins 4 techniques agroécologiques • 50% des maraîchers se sont convertis totalement en agroécologie • 35 maraîchers leaders actifs dans la transition agroécologique RE 2 : Les filières maraîchage et agro-alimentaire sont développées, permettant une meilleure rémunération des producteurs et un accès à des produits nutritifs et de qualité à Brazzaville -15 unités de transformation créées -120 points de vente actifs des produits transformés à Brazzaville -150 maraîchers approvisionnent la filière agroécologique

	A.2.6 Sensibilisation des producteurs et consommateurs pour une nutrition équilibrée (éducation nutritionnelle).	
Objectif spécifique 2 : Renforcer les capacités et savoir-faire des acteurs du Sud, ainsi que le travail en réseau, pour la promotion de systèmes alimentaires durables	A.3.1 Appui technique et renforcement en gestion des organisations de producteurs (OP). A.3.2 Mise en place d'un plan de renforcement des capacités d'AGRIDEV et CJID. A.3.3 Renforcement des compétences du personnel de la DDA et du LEPAAC. A.3.4 Organisation d'échanges d'expériences et d'espaces de concertation entre acteurs sur des problématiques identifiées ensemble. A.4.1 Appui au développement du RAC (Réseau Agroécologie au Congo), à la définition de ses missions, et co-animation de rencontres régulières entre ses membres. A.4.2 Développement de synergies entre les équipes et acteurs du sud à travers l'organisation d'une rencontre internationale, de missions sud-sud, et la création et animation d'une plate-forme numérique collaborative. A.4.3 Organisation et participation à des événements de sensibilisation sur le consommateur local et l'alimentation durable. A.4.4 Capitalisation d'expériences : élaboration et diffusion de productions techniques & outils et collaboration avec la recherche pour évaluer la performance des systèmes agroécologiques à Brazzaville.	Résultats objectif 2 : RE3 : 23 OP, 2 ONG locales et 2 partenaires publics ont renforcé leurs compétences et ont développé des synergies permettant d'améliorer l'appui aux producteurs. -20% des OP ont levé des financements externes pour mener à bien leurs projets -1 institution publique a inclus des actions en lien avec l'agroécologie dans son programme -Le LEPAAC a amélioré son offre formative et l'a ouvert à de nouveaux publics RE4 : Les expériences sont capitalisées et diffusées, et le RAC renforcé par ESSOR contribue à la promotion de l'agroécologie auprès des pouvoirs publics et de la société civile. -Le RAC est fonctionnel et organise des échanges entre membres -2 projections-débats organisés au sud dans le cadre du festival Alimenterre

4. Autres

Après une première phase pilote de 2 ans en République du Congo et au vu des résultats obtenus et de l'intérêt des différents acteurs, ESSOR et ses partenaires ont soumis une poursuite des actions dans le cadre d'un appel à projet de la DUE : le projet « *Amélioration des revenus agricoles à travers le développement de filières durables et le renforcement de la société civile congolaise* » financé à hauteur de 75% par l'UE et d'une durée de 42 mois, a démarré en janvier 2018. Le volet Congo de ce projet multipays présenté à l'AFD sera donc co-financé par l'UE. De plus, le Gouvernement Congolais, avec l'appui de l'AFD, va lancer courant 2018 un appel d'offre pour la mise en œuvre d'une assistance technique sur la thématique agriculture péri-urbaine.

ANNEXE 3

FICHE PAYS : GUINEE-BISSAU

Nom de l'OSC porteuse du projet :
ESSOR

Noms des partenaires locaux :

- Asas de Socorro
- ONG Swissaid / Pôle de compétence en Agroécologie

Montant du budget prévisionnel du projet affecté au pays : 224 450 €

1. Contexte local dans lequel le projet est mis en œuvre

La Guinée Bissau est un petit pays avec une population avoisinant 1,8 millions d'habitants. Il s'agit d'un pays fragile, **marqué par une forte instabilité politique** avec plusieurs coups d'Etat et assassinats de dirigeants politiques, qui occupe la **176ème place** sur 187 dans le Rapport de Développement Humain (PNUD). Le taux de pauvreté extrême est passé de 20,8% en 2000 à 33% en 2010. **L'économie est basée principalement sur l'agriculture et sur le commerce** (l'exportation de noix de cajou représente 85% des exportations). L'activité agricole, si elle est prédominante en milieu rural, occupe également une place importante dans la capitale, Bissau, **sous forme de riziculture et de maraîchage**. Le maraîchage y est une activité essentiellement féminine (**pratiquée à 95% par des femmes**, principalement de l'ethnie Mancanha, qui a une tradition ancienne de maraîchage). On estime qu'entre **2.500 et 3.000 femmes** pratiquent actuellement le maraîchage à Bissau, cultivant environ 150 ha répartis en une quarantaine de sites, avec 2 grands types de production : un maraîchage permanent en zones exondées, et un maraîchage saisonnier pratiqué en saison sèche. Le diagnostic sur le maraîchage en Guinée-Bissau commandité par la DUE et diffusé en 2017 met en relief **le poids du maraîchage urbain/périurbain de Bissau**, aussi bien en termes de volumes produits que de revenus et d'emplois générés. Toutefois, les maraîchères sont très peu appuyées, alors qu'elles doivent faire face à des **contraintes importantes** telles le manque de maîtrise technique, la faiblesse voire l'absence d'appui technique et d'alternatives, la pression foncière liée à l'urbanisation, la divagation du bétail, l'accès à l'eau et la pénibilité de l'arrosage, l'utilisation abusive d'intrants chimiques. En dépit de son importance stratégique en termes de sécurité alimentaire de la ville, de lutte contre la pauvreté, mais aussi de la préservation des espaces verts, on note une **absence de politique publique visant à développer, voire sécuriser le maraîchage urbain et périurbain** de Bissau, liée à la faiblesse des moyens financiers et humains des services publics d'encadrement des producteurs, mais également à un manque de vision générale et à la quasi absence d'acteurs de la société civile intervenant dans le secteur. Un premier diagnostic réalisé par ESSOR à Bissau fin 2017 a permis de **vérifier la pertinence d'une intervention visant à renforcer le maraîchage, notamment sous l'angle de l'agroécologie**, confirmée aussi bien par les bailleurs de fonds et partenaires techniques (DUE, FAO, PNUD) que par les pouvoirs publics (ministère de l'agriculture, mairie) et des organisations de la société civile, tandis que les maraîchères sont demandeuses d'un renforcement de compétences techniques, en organisation et en gestion, afin d'améliorer la rentabilité de leur activité, d'en réduire la pénibilité, d'en renforcer la pérennité.

2. Identification des bénéficiaires du projet en Guinée Bissau

-**350 maraîchers/ères en activité, constitués à 95% de femmes** (333), à Bissau ou sa proche périphérie (rayon de 15 km). Au-delà de la résolution de problèmes techniques concrets rencontrés par les maraîchères, le projet de par sa méthodologie d'intervention (FAP), permettra le développement de pratiques agroécologiques plus respectueuses de l'environnement mais aussi plus rentables.

-4 groupements de producteurs (3 associations de femmes maraîchères et la Coopérative de l'agriculteur de Bissau) qui seront renforcées et accompagnées dans la définition de leurs missions et leur traduction en projets concrets visant la défense des intérêts et l'amélioration des conditions de vie des maraîchères.

-L'ONG locale Asas de Socorro qui sera renforcée aux niveaux technique et méthodologique au travers de la mise en œuvre conjointe du projet, et qui gagnera en visibilité et crédibilité.

3. Description des activités du projet menées en Guinée Bissau

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats
Objectif spécifique 1 : Augmenter et sécuriser les revenus des producteurs à travers le développement de filières agricoles et agro-alimentaires socialement équitables, économiquement efficaces, et respectueuses de l'environnement.	A.1.1 Réalisation d'un diagnostic agraire des systèmes maraîchers de Bissau : A.1.2 Animation d'un programme de Formation Agricole Participative (FAP) pour les maraîchères pendant 24 mois, visant à augmenter la production et la productivité et à valoriser les ressources naturelles locales : A.1.3 Appui pour l'accès aux intrants, matériel agricole et système d'irrigation A.1.4 Organisation d'échanges d'expériences entre maraîchers, et de visites d'étude A.2.2 Analyse de la filière maraîchage et réalisation d'une étude de marché pour caractériser les besoins et attentes des consommateurs	Résultats objectif 1 : RE1 : 350 maraîchers urbains et péri-urbains, dont 95% de femmes, ont amélioré leurs systèmes de production dans une perspective agroécologique : • 30% des maraîchères se sont approprié au moins 4 techniques agroécologiques • 20% des maraîchères se sont convertis totalement en agroécologie • 50% des maraîchères ont réduit de 30% l'emploi de pesticides chimiques • 3 équipements agricoles à caractère productif sont opérationnels
Objectif spécifique 2 : Renforcer les capacités et savoir-faire des acteurs du Sud, ainsi que le travail en réseau, pour la promotion de systèmes alimentaires durables	A.3.1 Appui technique et renforcement en gestion des organisations de producteurs A.3.2 Identification des points forts et faibles de l'ONG partenaire locale et mise en place d'un plan de renforcement des capacités A.3.3 Renforcement des compétences techniques de la Direction Régionale de l'Agriculture A.3.4 Organisation d'échanges d'expériences et de visites d'étude avec d'autres acteurs (ONG etc) travaillant sur la maraîchage et l'agroécologie dans le pays	Résultats objectif 2 : RE3 : 4 OP et une ONG locale ont renforcé leurs compétences et ont développé des synergies permettant d'améliorer l'appui aux producteurs. RE4 : Les expériences sont capitalisées et diffusées, et le Pôle de compétence contribue à la promotion de

A.3.5 Elaboration de Plans d'Agriculture Urbaine (PAU) avec les pouvoirs publics.	<i>l'agroécologie auprès des pouvoirs publics et de la société civile</i>
A.4.1 Renforcement du Pôle de compétences en agroécologie (animé par Swissaid) et participation active aux rencontres	- 2 OP ont des statuts et un fonctionnement interne, connus de leurs membres - 1 projection-débat
A.4.2 Développement de synergies entre les équipes et acteurs du sud à travers l'organisation d'une rencontre internationale, de missions sud-sud, et la création et animation d'une plate-forme numérique collaborative	organisés au sud dans le cadre du festival Alimentterre ou autre festival
A.4.3 Organisation et participation à des événements de sensibilisation sur le consommateur local et l'alimentation durable	
A.4.4 Capitalisation d'expériences : élaboration et diffusion de productions techniques & outils	

4. Autres

Après une période « faste » comprise entre 1984 et 1996, où Bissau a bénéficié d'un vaste programme d'appui au maraîchage périurbain (« Renforcement de la production maraîchère dans la ceinture verte de Bissau »), mis en œuvre par le ministère de l'agriculture avec l'appui de la FAO, ce secteur a été abandonné pendant une vingtaine d'années, en lien avec la fragilité politique et économique du pays. Toutefois, la thématique du maraîchage est relancée depuis 2016, avec la réalisation sous l'impulsion de la DUE d'un diagnostic sur le maraîchage en Guinée-Bissau, diffusé en 2017, et qui doit servir de base à la mise en place d'un programme d'appui au maraîchage au niveau national, dans le cadre du nouveau programme agricole « Pro-GB » que la DUE doit mettre en place à partir de 2018. ESSOR envisage ainsi de présenter le volet GB de ce projet Multi-pays en co-financement lors du prochain appel à projets « maraîchage ».

ANNEXE 4

FICHE PAYS : TCHAD

Nom de l'OSC porteuse du projet :
ESSOR

Noms des partenaires locaux :

-L'identification d'un partenaire local de mise en œuvre est actuellement en cours et sera choisi au 2^{ème} semestre 2018 pour un démarrage au 4^{ème} trimestre 2019.

-Office National du Développement Rural

Montant du budget prévisionnel du projet affecté au pays : 175 409 €

1. Contexte local dans lequel le projet est mis en œuvre

Pays enclavé, le Tchad a connu depuis les années de l'indépendance des conflits qui se traduisent sur le terrain par **la récurrence des conflits ethniques, religieux et politiques**. Vers la fin des années 90 qui clôt une période de dictature sanglante de M. Hissein Habré, ce fût l'ère de la démocratisation instaurée par le Président Déby et son parti le MPS. Le Tchad se trouve confronté de nos jours à **une forte instabilité politique liée aux conflits qui sévissent dans les pays voisins** (Lybie, Soudan, Soudan du Sud, République centrafricaine, Cameroun, Nigéria et Niger) ainsi qu'à la désertification et l'assèchement du lac Tchad, principales conséquences du changement climatique (des catastrophes naturelles récurrentes affectent le Tchad, principalement **des inondations et des sécheresses**).

Sur le plan économique, le Tchad, qui a rejoint l'Organisation des Pays Producteurs de Pétrole en 2003, est **devenu très dépendant de l'or noir**. La chute des cours du pétrole en 2014, conjuguée à la détérioration de la situation sécuritaire, ont conduit le pays à une profonde récession en 2016-2017, tandis que **le taux de pauvreté devrait augmenter pour atteindre 39,8 % d'ici 2019**. Tout ceci a des effets désastreux sur les conditions de vie des Tchadiens à tous les niveaux et près de 2.4 millions de personnes sont en insécurité alimentaire. L'agriculture en particulier de subsistance, l'élevage et la pêche occupent plus de 80 % de la population active, pour 22,6 % du PIB. Les principales cultures vivrières sont le sorgho, le mil et l'arachide, tandis que le coton, la canne à sucre, la gomme arabique et le tabac sont cultivés à des fins de rente. La mauvaise structuration des filières agricoles contribue à l'insécurité alimentaire, notamment l'insuffisance des mécanismes d'appui à l'agriculture familiale (la politique agricole nationale apparaît centrée sur la mécanisation de l'agriculture), et le manque d'infrastructures pour le transport et l'écoulement des productions agricoles. Les ménages vulnérables ont des difficultés à vivre de leur production, et sont très dépendants des marchés et du prix des denrées : le niveau élevé des prix renforce leurs difficultés d'accès économique à la nourriture.

ESSOR intervient au Tchad depuis 2009 dans les domaines de l'Education et de la Formation et Insertion Professionnelle (FIP), d'abord dans la capitale, puis à Bongor. Une mission de prospection a été réalisée courant 2016 (à Bongor, Moundou et Sarh) **afin de connaître le contexte agricole**, plus particulièrement en zones péri-urbaines de ces 3 villes du sud du pays, et la ville de Moundou (180 000 habitants environ) a été choisi pour démarrer début 2019 **un programme de Formation Agricole Participative à destination d'agriculteurs installés**. En parallèle, ESSOR démarre en 2018 **le projet Bal-Al-Amal** qui vise à favoriser l'insertion socioéconomique des jeunes vulnérables (entre autres dans le secteur agricole) dans 5 villes du Tchad (dont Moundou) par la mise en place de services d'appui à la formation qualifiante et à l'insertion professionnelle. Ces 2 projets seront donc menés en complémentarité.

2. Identification des bénéficiaires du projet au Tchad

-350 maraîchers/ères en activité, dont 50% de femmes à Moundou et sa proche périphérie. Au-delà de la résolution de problèmes techniques concrets rencontrés par les maraîchers, le projet de par sa méthodologie d'intervention (FAP), permettra le développement de pratiques agroécologiques plus respectueuses de l'environnement mais aussi plus rentables.

3. Description des activités du projet menées au Tchad

Objectifs spécifiques	Activités	Résultats
Objectif spécifique 1 : Augmenter et sécuriser les revenus des producteurs à travers le développement de filières agricoles et agro-alimentaires socialement équitables, économiquement efficaces, et respectueuses de l'environnement.	A.1.1 Réalisation d'un diagnostic agraire des systèmes maraîchers de Moundou. A.1.2 Animation d'un programme de Formation Agricole Participative (FAP) pour les maraîchers pendant 24 mois, visant à augmenter la production et la productivité et à valoriser les ressources naturelles locales. A.1.3 Appui pour l'accès aux intrants, matériel agricole et système d'irrigation. A.1.4 Organisation d'échanges d'expériences entre maraîchers, et de visites d'étude. A.2.2 Analyse de la filière maraîchage et réalisation d'une étude de marché pour caractériser les besoins et attentes des consommateurs.	Résultats objectif 1 : <i>RE1 : 350 maraîchers urbains et péri-urbains, dont 50% de femmes, ont amélioré leurs systèmes de production dans une perspective agroécologique</i> • 30% des maraîchers se sont approprié au moins 4 techniques agroécologiques • 20% des maraîchers se sont convertis totalement en agroécologie • 50% des maraîchers ont réduit de 30% l'emploi de pesticides chimiques • 3 équipements agricoles à caractère productif sont opérationnels
Objectif spécifique 2 : Renforcer les capacités et savoir-faire des acteurs du Sud, ainsi que le travail en réseau, pour la promotion de systèmes alimentaires durables	A.3.2 Identification des points forts et faibles de l'ONG partenaire locale et mise en place d'un plan de renforcement des capacités. A.3.4 Organisation d'échanges d'expériences avec d'autres acteurs (ONG etc) travaillant sur la maraîchage et l'agroécologie dans le pays. A.3.5 Elaboration de Plans d'Agriculture Urbaine (PAU) avec les pouvoirs publics A.4.2 Développement de synergies entre les équipes et acteurs du sud à travers l'organisation d'une rencontre internationale, de missions sud-sud, et la création et animation d'une plate-forme numérique collaborative.	Résultats objectif 2 : <i>RE3 : L'ONG locale a renforcé ses compétences et développe des synergies permettant d'améliorer l'appui aux producteurs.</i> <i>RE4 : Les expériences sont capitalisées et diffusées, et ESSOR contribuent à la promotion de systèmes alimentaires durables auprès des pouvoirs publics et de la société civile</i>

	A.4.3 Organisation et participation à des événements de sensibilisation sur le consommateur local et l'alimentation durable. A.4.4 Capitalisation d'expériences : élaboration et diffusion de productions techniques & outils.	
--	--	--

4. Autres

Cette nouvelle action d'ESSOR au Tchad dans le secteur agricole viendra en complémentarité du **projet Bab Al Amal**, dont les résultats attendus sont les suivants : 1) Des dispositifs d'appui à la formation et à l'insertion socioprofessionnelle dans les villes de N'Djamena, Bongor, Moundou, Abéché, Sarh répondent aux besoins du marché du travail et des jeunes en situation de vulnérabilité (**dont 560 jeunes insérés dans le secteur agricole et para-agricole**) ; 2) Les OSC assurent efficacement la gestion des BFE (Bureau Formation Emploi) et ont un rôle efficace de relais et de mise en réseau des acteurs de la FIP ; 3) Une plateforme FIP est formalisée, reconnue et met en place des services d'appui à l'insertion socio professionnelle des jeunes vulnérables.

Elle permettra notamment de **créer des liens entre les générations**, de plus impliquer les parents des jeunes, de mieux comprendre les besoins et difficultés des agriculteurs en activité, et de créer de futures opportunités pour l'emploi des jeunes dans ce secteur (nouveaux métiers tels que la production et vente de biopesticides par ex.).

ANNEXE 5 CADRE LOGIQUE

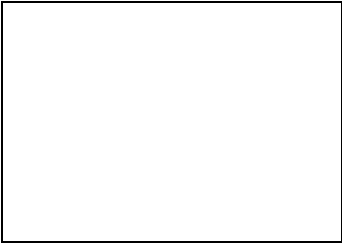
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables et quantifiés si possible	Sources et moyens de vérification
Objectifs globaux	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations agricoles vulnérables (urbaines et péri-urbaines) et renforcer leur résilience au changement climatique dans 4 pays : République du Congo, Mozambique, Guinée Bissau et Tchad. Contribuer au renforcement de capacités de la société civile, des partenaires publics et faciliter leur mise en réseau	2000 producteurs bénéficient de l'appui du projet et ont acquis une attitude ainsi qu'une méthode d'analyse leur permettant de résoudre leurs problèmes par eux-mêmes 8 demandes d'OSC/ONG souhaitant adhérer aux réseaux créés par le projet 5 initiatives concrètes en faveur des filières locales prises et/ou appuyées par les partenaires publics	Rapport d'évaluation finale Liste des bénéficiaires Histoires vécues de bénéficiaires Dossier de candidature pour adhérer aux réseaux Comptes rendus des rencontres réseaux Documents stratégiques ou politiques par pays
Objectifs spécifiques	1. Augmenter et sécuriser les revenus des producteurs urbains et péri-urbains à travers le développement de filières agricoles et agro-alimentaires socialement équitables, économiquement efficaces, et respectueuses de l'environnement. 2. Renforcer les capacités et savoir-faire des acteurs du Sud, ainsi que le travail en réseau, pour la promotion de systèmes alimentaires durables	400 maraîchers et transformateurs engagés dans les filières ont augmenté leurs revenus de 25% 3 ONG partenaires ont intégré et mettent en pratique des savoir-faire en agriculture et transformation et en assurent la diffusion auprès des producteurs : nombre de projets mis en œuvre en lien avec les méthodologies transférées par ESSOR 4 acteurs publics ont renforcé leurs compétences techniques et méthodologiques, et participent à des actions de promotion des systèmes alimentaires durables	Baseline initiale et finale sur les revenus Histoires vécues de bénéficiaires Rapports d'activités mensuels des partenaires Nombre de projets des partenaires déposés et acceptés Comptes rendus des formations, rencontres et évènement avec les acteurs publics et feuilles d'émargement des participants Evaluation des connaissances du personnel des acteurs publics
Résultats attendus	RE 1 : 1900 maraîchers péri-urbains, dont au moins 50% de femmes, ont amélioré leurs systèmes de production dans une perspective agroécologique	- 55% des maraîchers se sont approprié au moins 4 techniques agroécologiques - 35% des maraîchers se sont convertis totalement en agroécologie - les marges des maraîchers convertis à l'agroécologie sont équivalentes ou supérieures au conventionnel - 50% des maraîchers ont réduit de 30% l'emploi de pesticides chimiques - 90% des maraîchers respectent les consignes d'application de pesticides chimiques et de sécurité - 20 équipements agricoles à caractère productif mis en place et fonctionnels (irrigation etc...) - La qualité des légumes a été améliorée (goût, valeur nutritive, conservation) - 70 maraîchers leaders / pilotes actifs dans la transition agroécologique - 15 unités de transformation créées dont 10 par des femmes (Congo) - Augmentation des ventes de 30% des UTAA accompagnées (Congo)	Outils de suivi-évaluation Rapports mensuels et annuels du projet Tableau quantitatif de suivi mensuel Analyse technico-économique évolutive des productions maraîchères Enquêtes initiale et finale sur un échantillon Photos des équipements agricoles Compte-rendu focus groupe consommateurs Etude sur la conservation des légumes Compte-rendu des échanges et actions des maraîchers leaders

	RE 2 : Des filières agricoles et agro-alimentaires locales sont développées, permettant une meilleure rémunération des producteurs et un accès à des produits nutritifs et de qualité dans les villes concernées	- 3 plans de développement de filières co-construit - 18 unités agroécologiques fournissent les maraîchers en intrants ou services - 300 maraîchers fournissent les marchés en produits issus de l'agriculture agroécologique au Congo et Mozambique - 120 points de vente actifs des produits transformés à Brazzaville - 600 familles de consommateurs sont fournies en légumes "bio" au Mozambique et Congo (vente directe par les maraîchers + revendeurs) - 2 dispositifs de reconnaissance et contrôle de la qualité sont fonctionnels au Congo et Mozambique - 40% des habitants des villes d'intervention connaissent les filières promues par le projet (Mozambique et Congo) - 34 OP (60%) ont des statuts et un fonctionnement interne, connus de leurs membres - 11 OP (20%) ont levé des soutiens financier, technique ou matériel pour mener à bien leurs projets - Les salariés des ONG partenaires se sont appropriés les méthodologies et sont capables de les mettre en place de manière autonome, ils sont devenus acteurs de changement. - Les ONG partenaires cofinancent ce projet multipays à hauteur de 5%, preuve de leur capacité à lever des financements pour pérenniser les actions - Les partenaires publics participent activement aux formations, réunions et comités organisés par le projet (80% de participation) - 2 institutions publiques ont inclus des actions en lien avec l'agroécologie dans leurs programmes au Mozambique et Congo - Une réflexion a été démarrée avec les pouvoirs publics de Guinée-Bissau (Bissau) et du Tchad (Moundou) afin de susciter un intérêt pour l'élaboration d'un Plan d'Agriculture Urbaine - Un Plan d'Agriculture Urbaine a été élaboré avec les pouvoirs publics du Mozambique (Nampula) et du Congo (Brazzaville) - Le LEPAAC a amélioré son offre de formation et l'a ouverte à de nouveaux publics (Congo) - Les OP et ONG partenaires sont capables de dialoguer en direct avec les institutions publiques (Congo et Mozambique) - 3 réseaux nationaux au Mozambique, Congo et Guinée Bissau sont fonctionnels, favorisent les échanges d'expériences entre membres et	- Liste des bénéficiaires - Outils de suivi-évaluation - Rapports mensuels et annuels du projet - Tableau quantitatif de suivi mensuel - Enquêtes initiale et finale - Liste des bénéficiaires en intrants / services - Liste des maraîchers de la filière - Compte-rendu des réunions sur dispositifs de reconnaissance - Rapport de mission d'experts - Compte-rendu des foires - Outils de communication et marketing - Outils de suivi-évaluation - Rapports mensuels et annuels du projet - Tableau quantitatif de suivi mensuel - Enquêtes initiale et finale auprès des OP - Statuts des OP et compte-rendu réunions - Nombre de projets d'OP montés et acceptés - Evaluation annuelle des salariés - Contribution financière réelle des partenaires - Comptes rendus des formations et réunions avec les partenaires publics et feuilles d'émargement des participants - Programme des institutions publiques - Plan de formation du LEPAAC et liste des personnes formées - Compte-rendu des réunions entre OP, ONG et institutions publiques - Accords conclus entre OP, ONG et institutions publiques
--	---	--	---

	organisent des actions en faveur de l'agroécologie - Le siège d'ESSOR participe activement à 2 réseaux français et les nourris de ses expériences terrain - 1 plate-forme numérique créée et animée, facilitant les échanges horizontaux entre pays - 7 projections-débats organisés au sud dans le cadre du festival Alimenterre ou autre festival - 9 documents de capitalisation élaborés et diffusés - 1 projet de recherche mené sur la performance des systèmes agroécologiques	Rapports mensuels et annuels du projet Tableau quantitatif de suivi mensuel Liste des membres des réseaux Compte-rendu des réunions et activités des réseaux Document stratégique / plan d'actions des réseaux Fréquence d'utilisation de la plateforme numérique, sondage auprès des utilisateurs Compte-rendu des projections-débats et autres événements organisés Documents de capitalisation Rapport final projet de recherche
Activités à développer	A.1.1 Réalisation d'un diagnostic agraire des systèmes maraîchers de Bissau et Moundou (Tchad) A.1.2 Formation Agricole Participative (FAP) : animer des formations théoriques et pratiques (durée de 18 à 24 mois) pour les maraîchers/ères avec expérimentations d'innovations techniques et organisationnelles, visant à augmenter la production et la productivité et à valoriser les ressources naturelles locales A.1.3 Appui pour l'accès aux intrants, matériel agricole et système d'irrigation (appui individuel ou collectif) A.1.4 Organisation d'échanges d'expériences entre maraîchers, et de visites d'étude A.1.5 Création et animation d'un réseau de maraîchers leaders / pilotes pour faciliter la transition agroécologique	<i>Moyens (personnel, matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc.)</i> 1 responsable de programme 1 référent technique 1 coordinateur de suivi financier (30%) 1 directeur (20%) 4 responsables de projets 3 coordinateurs pays (15%) 23 personnes techniques (coordinateurs, techniciens et animateurs) 13 personnes administratives 21 ensembles informatiques 8 motos Mobilier de bureau Equipement agricole Matériel de formation Matériel de communication et de sensibilisation Billets d'avion Consommables de bureau Charges de gestion courantes Etudes Analyses laboratoires <i>Sources d'information sur le déroulement de l'action :</i> Rapports mensuels et annuels du projet Tableau quantitatif de suivi mensuel Autres outils de suivi-évaluation Outils de communication (site internet, blog et facebook Essor, bulletin d'information par pays etc) Plateforme numérique
	A.2.1 Organiser des formations théoriques et pratiques à destination des Unités de Transformation Agro-Alimentaire (process de fabrication, hygiène, gestion, commercialisation etc...) et les accompagner dans la création et/ou développement de leur microentreprise (Congo) A.2.2 Analyse des filières maraîchage au Tchad et Guinée Bissau, et réalisation	

	d'études de marché pour caractériser les besoins et attentes des consommateurs A.2.3 Appui à l'approvisionnement en intrants, gérée de manière individuelle ou collective (fumier, biopesticides, semences, emballage etc...) et de prestation de services A.2.4 Co-construction de stratégies commerciales et marketing adaptées aux différents contextes, et accompagnement de leur mise en œuvre A.2.5 Mise en place de système de reconnaissance de la qualité (type label) A.2.6 Sensibilisation des producteurs et consommateurs pour une nutrition équilibrée (éducation nutritionnelle en lien avec les filières maraîchage et agro-alimentaire)		
	A.3.1 Appui technique et renforcement en gestion des organisations de producteurs (unions, associations, coopératives etc...) A.3.2 Identification des points forts et faibles des ONG partenaires et mise en place d'un plan de renforcement des capacités à différents niveaux (du technicien au dirigeant et Conseil d'Administration) A.3.3 Renforcement des compétences techniques des partenaires publics (techniciens des Directions de l'agriculture, mairies, professeurs etc...) et amélioration de l'offre de formation du LEPAAC au Congo A.3.4 Organisation d'échanges d'expériences, de visites d'étude et d'espaces de concertation entre acteurs sur des problématiques identifiées ensemble A.3.5 Elaboration de Plans d'Agriculture Urbaine (PAU) avec les pouvoirs publics.		
	A.4.1 Appui à la création et développement de réseaux nationaux dans 3 pays, à la définition de leurs mandats, stratégie de communication et plaidoyer, et co-animation de rencontres régulières entre ses membres A.4.2 Développement de synergies entre les équipes et acteurs du sud à travers l'organisation d'une rencontre internationale, de 4 missions sud-sud, et la création et animation d'une plate-forme numérique collaborative A.4.3 Organisation et participation à des événements de sensibilisation sur le consommer local et l'alimentation durable A.4.4 Capitalisation d'expériences : élaboration et diffusion de productions		

	techniques, outils et méthodologies, et collaboration avec la recherche pour mieux évaluer la performance des systèmes agroécologiques
--	---



ANNEXE 6

FICHE OUTIL 5 : LES PRINCIPES D'ÉVALUATION ET DE CAPITALISATION DES PROJETS

L'évaluation et la capitalisation des interventions des OSC cofinancées par l'AFD revêtent une grande importance. La présente note a pour objectif de présenter les grands principes qui doivent guider les pratiques d'évaluation et de capitalisation des Initiatives OSC. Ces principes ne sont pas figés et peuvent être ajustés, précisés, enrichis pour tenir compte de la diversité des interventions des OSC et de l'évolution des pratiques, notamment afin d'identifier les méthodes et outils d'évaluation les plus adaptés ou soutenir des expériences nouvelles dans ce domaine. Au-delà des modalités définies par l'AFD dans le guide méthodologique et détaillées ci-dessous, le dialogue est permanent avec les OSC sur ce sujet. Ces principes concernent les seuls projets Initiatives OSC, à savoir les opérations conçues et mises en œuvre par les OSC, et soutenues financièrement par l'AFD. Ils s'inscrivent en conformité avec les orientations générales retenues par l'AFD en matière d'évaluation de projets formalisées dans la politique d'évaluation de l'AFD et dans sa stratégie Recherche, innovation et savoirs (voir la politique d'évaluation de l'AFD et sa stratégie Recherche, innovation et savoirs). L'AFD promeut la culture de l'évaluation, afin de tirer toutes les leçons des succès et des échecs des projets qu'elle finance et d'améliorer la pertinence et l'efficacité des projets à venir. Dans sa stratégie Recherche, Innovation et Savoirs, l'AFD s'est engagée à élargir le champ des évaluations et à ce que 50 % des interventions qu'elle finance soient évaluées. Par ailleurs, pour renforcer la transparence sur son action et faciliter l'échange de bonnes pratiques avec les autres acteurs du développement durable, l'AFD entend systématiser la publication des résultats de ses propres évaluations et encourager la publication des évaluations menées par ses partenaires. Au-delà de cette démarche évaluative, l'AFD favorise les exercices de capitalisation, d'études transversales, d'échanges d'expériences à diffusion large ainsi que tout processus de recherche de méthodes et d'outils d'évaluation adaptées aux interventions des acteurs du développement. L'évaluation des projets Initiatives OSC participe pleinement à l'évaluation des actions et pratiques de l'aide au développement, bien que ce champ ait ses spécificités. La diversité des acteurs, des stratégies, des objectifs poursuivis et des actions et surtout l'octroi de fonds publics conduisent à promouvoir l'évaluation des projets OSC. L'évaluation des projets des OSC soulève toutefois des enjeux particuliers de mesure des résultats en raison des spécificités de certaines de leurs finalités complexes visant le changement social (renforcement des capacités, recherche d'influence au travers d'actions de plaidoyer, partenariats, etc.), de leur taille, de leur mode opératoire. Depuis 20 ans, encouragées par les bailleurs de fonds, les OSC ont pleinement intégré la culture de l'évaluation et prévoient presque systématiquement la réalisation d'évaluations dans leurs projets. La diffusion des évaluations réalisées s'est également largement améliorée et devient un réel support pour l'échange, l'apprentissage, l'amélioration des pratiques et la capitalisation partagée. L'AFD poursuit son dialogue avec les OSC sur les enjeux liés à l'évaluation des projets qu'elle cofinance. Plusieurs séminaires d'échanges d'expériences ont été organisés en ce sens avec les OSC. L'AFD continue de considérer qu'il convient d'être pragmatique, innovant et ouvert sur les pratiques de suivi, d'évaluation et de capitalisation. La réflexion et la recherche sur les méthodes et les outils d'évaluation adaptés à la diversité des interventions doivent être soutenues. Les OSC sont elles-mêmes, au-delà de la nécessaire redevabilité, concernées par ces enjeux et souvent porteuses d'innovations dans ce domaine. Les évaluations des projets Initiatives OSC sont de deux types : des évaluations individuelles de projet (cf. § 1) et des évaluations transversales (cf. § 2).

1. Principes relatifs aux évaluations de projets OSC cofinancés par l'AFD

Les évaluations de projets Initiatives OSC s'inscrivent dans les bonnes pratiques en matière d'évaluation des projets de développement. Elles s'appuient sur les principes proposés par le comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD/OCDE) en matière d'évaluation des projets de développement (impartialité et indépendance, crédibilité, utilité, participation et coordination). Elles sont généralement

menées en se référant aux cinq critères définis par le CAD7 (pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité). Ce cadre normatif peut être adapté pour tenir compte des spécificités des projets ou portefeuilles de projets évalués et refléter l'objectif principal visé (redevabilité ou apprentissage). Au-delà des critères du CAD et/ou en s'y référant, il s'agit d'identifier les questions évaluatives auxquelles l'évaluation va chercher à répondre par rapport aux objectifs que le projet s'est initialement fixés. Le recours aux approches orientées changement (AOC) ainsi qu'aux cartographies des incidences sont encouragées. L'évaluation doit être utile à l'OSC pour éclairer des questions relatives au projet, apprécier sa mise en œuvre et ses résultats, et tirer des enseignements. Il ne s'agit donc pas d'utiliser dans chaque évaluation l'ensemble des critères du CAD au risque d'avoir une évaluation qui survole le projet et qui apporte peu d'enseignements. L'évaluation du premier cycle du projet (1ère phase) ciblera par exemple plus prioritairement les critères de pertinence et de cohérence mais n'ira pas nécessairement regarder les effets/impacts. Au contraire, lors de la phase 3 d'un projet, l'évaluation approfondira la question des effets, des changements, de l'impact, de la durabilité etc. L'évaluation doit être «sur-mesure». D'autres critères plus transversaux sont souvent nécessaires à prendre en compte en fonction de la nature des projets : la mesure des changements auxquels a contribué le projet, celle des effets produits en termes de renforcement de capacités, de gouvernance, d'empowerment, de qualité des partenariats, de contribution/influence des politiques publiques, sont des notions plus complexes qui nécessitent une approche plus élaborée mais qui doivent désormais être davantage intégrées dans les évaluations menées. L'évaluation des projets des OSC doit également porter sur la prise en considération ou non des thématiques transversales (genre, biodiversité/climat, jeunesse) afin de donner les éléments de redevabilité nécessaires à l'agence sur ces aspects. Pour ce faire, les TDR qui encadrent le travail de l'évaluateur doivent porter à sa connaissance les fiches outils du guide DPA/OSC correspondantes au travers soit d'une mention lui indiquant les références nécessaires (fiches outils 2, 3 et 4), soit d'une insertion de ces fiches en annexe de ces TDR. L'évaluation individuelle finale de projet doit être pensée dès le début du projet et des moyens humains, techniques et financiers doivent être mobilisés pour ce travail. Le calendrier de l'évaluation doit être également anticipé. Il convient d'être particulièrement vigilant sur ce point dans le cas des initiatives s'articulant sur plusieurs phases. L'évaluation doit être planifiée dans le calendrier de mise en œuvre/conception de projet afin de pouvoir nourrir l'élaboration de la phase suivante. Dans ces cas, les enseignements tirés de l'évaluation d'une phase doivent servir à l'élaboration de la phase suivante et devront être intégrés à la NIONG (cf. paragraphe dédié). Le rapport d'évaluation devra accompagner la NIONG. Par ailleurs, l'évaluation doit être pensée comme un processus participatif (co-élaboration avec le(s) principal(ux) partenaire(s) impliqué(s) dans le projet); elle n'est pas un simple contrôle; elle doit donc mobiliser autant que possible l'ensemble des acteurs du projet: associations locales, bénéficiaires, partenaires institutionnels et financiers. L'AFD incite au recours à l'expertise externe. Le coût des évaluations externes est éligible dans le plan de financement soumis à DPA/OSC. Les OSC sont invitées à procéder au choix du prestataire à l'issue d'un appel d'offres ouvert ou a minima d'une consultation restreinte. En pratique, sauf cas particulier et selon la taille et le nombre de pays concerné du projet, il est recommandé de prévoir a minima un budget de 25K €.

Les termes de référence seront soumis à l'AFD pour avis de non-objection (ANO) avant le lancement de l'évaluation.

a. Modalités et exigences de l'AFD en matière d'évaluation individuelle et de capitalisation

L'AFD encourage donc les OSC à intégrer un processus d'évaluation volontaire dans les projets d'une certaine dimension, sans pour autant en faire une obligation systématique, sauf dans le cadre de certains instruments spécifiques détaillés ci-après : ■ une évaluation externe finale est exigée dans le cadre des conventions-programmes : celle-ci doit être réalisée à la fin de chaque phase et précéder toute nouvelle demande de financement. A la fin de la dernière phase de la convention, une étude d'impact sera exigée, ■ une évaluation externe finale est exigée dans le cadre des conventions de partenariat pluriannuelle

(CPP): celle-ci doit être réalisée à la fin de chaque phase de 4 ans et précéder toute nouvelle demande de financement. Elle devra privilégier la mesure des effets/impacts, ■ une évaluation externe finale est exigée dans le cadre des programmes concertés pluriacteurs (PCPA): celle-ci doit être réalisée à la fin de chaque phase et précéder toute nouvelle demande de financement. Au cours de la dernière phase du PCPA, une étude d'impact sera fortement encouragée, ■ une évaluation externe finale est exigée dans le cadre des programmes à multiphasés : dès lors qu'une OSC prévoit de mettre en œuvre son projet sur une durée de plusieurs phases, elle devra réaliser une évaluation externe à la fin de chacune des phases avant que ne soit instruite une nouvelle demande de financement, ■ pour les programmes terrain d'envergure, mis en œuvre sur la durée (plus de 6 ans), les études d'effets/impact seront fortement encouragées et donneront lieu à un échange approfondi entre DPA/OSC et l'OSC en amont de l'exercice et au plus tard lors de la réunion à mi-parcours, ■ pour les projets d'intérêt général, une évaluation externe est exigée à la fin de chaque phase et une évaluation d'impact et/ou d'effets des processus de changement induits est exigée tous les neuf ans (toutes les trois phases). Cette étude d'effets/impact doit être prévue dès le démarrage du projet en année 1, ■ le rapport d'évaluation devra être idéalement joint à la NIONG (document-projet) de la phase suivante; à défaut le rapport provisoire sera accepté, à condition que le rapport final soit communiqué au plus tard lors du démarrage de l'instruction du projet, ■ les rapports d'évaluation ou leur synthèse sont publiés sur le site de l'OSC. Dans le cadre de la politique de transparence de l'AFD, et sous réserve de l'accord de l'OSC, les rapports d'évaluation et/ou leur synthèse pourront être publiés sur le site de l'AFD (un format de publication pourra être proposé à l'OSC).

b. Le suivi-évaluation L'AFD encourage la mise en place de dispositifs de suivi-évaluation dès le démarrage du projet, notamment en ce qui concerne les projets complexes et d'envergure; ceci permet de renforcer l'efficacité de l'évaluation externe finale (sans la remplacer) et contribue au pilotage du projet en continu. Le coût de ce suivi-évaluation est éligible dans le plan de financement soumis à l'AFD; son articulation avec l'évaluation externe finale devra cependant être précisée.

c. Modalités en matière de capitalisation

La capitalisation des expériences est une démarche collective permettant aux acteurs de renforcer leurs capacités et de partager leurs connaissances avec d'autres. C'est un processus qui conduit à apprendre et à progresser individuellement et collectivement. La capitalisation peut être menée au fil de l'eau des interventions et s'appuie sur une participation des parties prenantes à l'intervention tout comme dans une évaluation. S'il y a recours à une expertise externe, celle-ci se positionne davantage comme un accompagnateur/facilitateur/animateur que dans un rôle d'expert «objectivant» comme dans l'évaluation. Les exercices de capitalisation sont fortement encouragés par l'AFD (ils sont exigés dans le cadre des conventions-programmes, des conventions de partenariat pluriannuel et des programmes concertés pluriacteurs au rythme et dans le format souhaité par le programme, pas nécessairement à l'issue de chaque phase); ils permettent en effet de tirer les enseignements des actions menées et de les diffuser largement au profit du milieu des OSC et de la solidarité internationale en général, mais également de valoriser la contribution de l'action non-gouvernementale au développement et à la solidarité internationale. Les OSC ont toute latitude pour élaborer les axes et modalités de capitalisation les plus pertinents et les plus utiles ; elles sont encouragées à explorer tous les supports de capitalisation possibles (supports médias, web, etc.). L'AFD n'a pas d'exigence particulière sur le contenu et la forme de ces capitalisations, cependant elle souhaite que ces exercices démontrent leur utilité et soient justifiés eu égard au projet dans lequel ils s'inscrivent, et enfin, qu'ils aient une diffusion externe aussi large que possible. L'ensemble de ces démarches peuvent être accompagnées. Les OSC peuvent ainsi consulter le site du F3E (www.f3e.fr) qui propose un certain nombre d'outils méthodologiques spécifiques et des formations très utiles. Sous certaines conditions, les OSC peuvent bénéficier d'un accompagnement du F3E.

2. Études/Évaluations transversales pilotées par l'AFD

Au-delà des évaluations des projets, l'AFD peut être amenée à commanditer et piloter elle-même des évaluations au champ plus large que celui d'un projet et à portée stratégique ou des évaluations scientifiques d'impact⁸. Les évaluations au champ large sont conduites dans un objectif d'apprentissage des OSC, de l'AFD et de la communauté du développement. Elles s'inscrivent dans le cadre de l'examen de la pertinence, de la cohérence et de l'efficacité des actions non-gouvernementales au niveau d'un instrument, d'un secteur ou d'un sous-secteur, d'un pays ou d'une région, par rapport aux objectifs du guichet Initiatives OSC, voire plus largement en regard d'un enjeu de développement. DPA/OSC réalise ces études en lien étroit avec le département chargé de l'évaluation à l'AFD. L'AFD est également susceptible de lancer des études transversales, des capitalisations et des méta-évaluations sur l'action non-gouvernementale qu'elle appuie. Conformément à la politique d'évaluation de l'AFD, ces évaluations transversales ont principalement une finalité d'apprentissage. Elles sont centrées sur des questions portant sur les objectifs de l'instrument ainsi que sur les pratiques des acteurs et leur expertise. Elles ont principalement pour objectif de nourrir la réflexion et le dialogue stratégique sur des questions de fond intéressant les OSC et l'AFD. Les évaluations thématiques peuvent concerner par exemple des questions comme l'appui à la structuration du milieu associatif, l'appui au renforcement des capacités, la qualité du partenariat, l'articulation avec les politiques publiques, l'intervention en pluriacteurs, l'apport des activités de plaidoyer, le développement local, les droits de l'homme, Les évaluations scientifiques d'impact portent sur des projets pertinents à la fois en termes de questions de recherche (elles répondent à un déficit de connaissances) et en termes opérationnels (leurs résultats seront utiles à l'AFD et à ses partenaires, voire à la communauté du développement).

8. Évaluation scientifique rigoureuse visant à identifier les effets strictement attribuables à une intervention au moyen d'un contrefactuel, c'est-à-dire en comparant l'évolution d'une population traitée par rapport à la situation qui aurait prévalu en l'absence d'intervention.

Ressources documentaires :

- Pour consulter les publications et les ressources méthodologiques du F3E: <https://f3e.asso.fr/eclairer/publications/>
- Pour consulter les études accompagnées par le F3E: <https://f3e.asso.fr/recherche-croisee/>
- L'évaluation des microprojets : <https://f3e.asso.fr/comment-suivre-et-evaluer-un-microprojet-de-solidarite-internationale/>
- L'évaluation des projets d'ECSI: <https://f3e.asso.fr/evaluer-les-effets-de-ses-actions-decsi/>
- AFD: <https://www.afd.fr/fr/analyser-suivre-et-evaluer-sa-contribution-au-changement-social-donner-du-sens-lamesure-des-pratiques-de-solidarite-internationale-et-de-cooperation-decentralisee>
- AFD: <https://www.afd.fr/fr/les-evaluations>
- ◆ L'évaluation de projets droits de l'homme: <https://www.afd.fr/fr/comment-contribuer-au-renforcement-des-droitsde-lhomme>
- ◆ Répondre aux crises : l'AFD, la Fondation de France et le financement des ONG en Haïti à la suite du séisme : https://www.afd.fr/sites/afd/files/imported-files/Evaluation%2520conjointe%2520Ha%25C3%25Afti_financement%2520reconstruction%2520post-s%25C3%25A9isme.pdf